



P.O. Box 727 N'DJAMENA - CHAD
Tel.: 00235 22 52 41 45/22 52 40 29 Fax: 00235 22 52 41 37
E-mail: cab@cblt.org; cblt.lcbbc@gmail.com



APPEL À PROPOSITIONS

Recrutement de Consultants nationaux pour appuyer la mise à jour des Plans d'Action Territoriaux (PAT) au Cameroun, au Niger, au Nigeria et au Tchad, et l'élaboration du Cadre de Résultats de la SR SRR ajustée

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) est une organisation régionale regroupant le Cameroun, le Niger, le Nigeria, le Tchad, la République Centrafricaine et la Libye. Sa mission est de promouvoir la coopération entre États membres pour une utilisation équitable et durable des ressources nationales du Bassin du Lac Tchad à des fins économiques et d'aider à résoudre les différends.

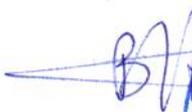
La CBLT a adopté, en août 2018, la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Redressement et la Résilience des zones affectées par la crise Boko Haram dans la région du Bassin du Lac Tchad (SR SRR), afin de répondre aux défis sécuritaires et de développement dans les quatre pays entourant le Lac Tchad (Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria). La Stratégie Régionale a ensuite été endossée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine (CPSUA) en décembre 2018. Ces deux étapes marquent l'acceptation régionale et continentale de la Stratégie en tant que cadre global pour stabiliser la région et amorcer la transition vers la relance ainsi que vers une paix et un développement à long terme. Lors de la 4^e réunion du Comité de Pilotage en septembre 2023, en reconnaissance des progrès accomplis et des défis persistants, la CBLT a été chargée de piloter le processus d'élaboration d'une Stratégie Régionale ajustée. Elle devait veiller à ce que le processus d'ajustement adopte une approche inclusive et consultative. La Stratégie Régionale ajustée a été validée techniquement en septembre 2024 et adoptée par le Conseil des Ministres de la CBLT en février 2025.

La mise en œuvre de la RS SRR se fait localement dans les Bureaux des Gouverneurs de chaque territoire concerné via les Plans d'Action Territoriaux (PAT). Il existe huit PAT, un pour chacun des territoires affectés (les États de Borno, Adamawa et Yobé au Nigeria ; les régions de l'Extrême-Nord et du Nord au Cameroun ; la région de Diffa au Niger ; et les provinces du Lac et de Hadjer-Lamis au Tchad). À la suite de l'adoption de la RS SRR ajustée, il est nécessaire de mettre à jour les PAT et d'élaborer un nouveau cadre de résultats (CR). Un consultant international a été recruté pour diriger et guider le processus de mise à jour des PAT et d'élaboration du CR. En conséquence, la CBLT à l'intention de recruter quatre consultants nationaux (un par pays) afin d'assister le consultant principal dans toutes les démarches relatives à la mise à jour des PAT et du CR, tant au niveau territorial que national. Des informations complémentaires concernant cet appel, incluant les tâches, les livrables et la durée de la mission, sont disponibles dans les termes de références.

Les candidats intéressés peuvent télécharger les termes de références sur le site web www.cblt.org ou en faire la demande au siège de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), situé au Rond-point de la Grande Armée, BP 727 – N'Djamena, République du Tchad, du lundi au vendredi de 8 h à 15 h 30, heure locale.

Les offres (techniques et financières) peuvent être rédigées en français ou en anglais et doivent inclure une note méthodologique, une lettre de motivation adressée au Secrétaire Exécutif de la CBLT, un curriculum vitae ainsi que l'offre financière. Les propositions doivent être soumises par voie électronique à l'adresse RegionalStrategy@cblt.org, avec copie à cblt.lcbc@gmail.com. La date limite de soumission de toutes les offres est fixée au 24 mars 2025.

Les soumissions seront examinées conformément aux procédures de la CBLT.



Hycinth BANSEKA
Pour le Secrétaire Exécutif,
Le Directeur Technique